

Jean Marcel

HISTOIRES DES PAYS D'OR II

Contes des tropiques



ISBN 979-10-91328-54-8

© Éditions GOPE, 74930 Scientrier, décembre 2018



www.gope-editions.fr

Relecture, correction : David Magliocco,
Jacqueline Rochefeuille, Marie Armelle Terrien

Couverture : David Magliocco

Illustration de couverture : Guillaume Tavernier
d'après une photo de Jean Marie Sauveplane
(Armoire siamoise début du XVIII^e siècle – détail.
Or sur laque. Musée National de Bangkok.)

Illustrations : © Françoise Dumanoir, 2018

Le code de la propriété intellectuelle interdit les copies ou reproductions destinées à une utilisation collective. Toute représentation ou reproduction intégrale ou partielle faite par quelque procédé que ce soit, sans le consentement de l'auteur ou de ses ayants cause, est illicite et constitue une contrefaçon sanctionnée par les articles L335-2 et suivants du Code de la propriété intellectuelle.

TABLE DES MATIÈRES

Avant-dire	p. 7
1. Blanchisseuse et le potier (La)	p. 9
2. Cadeaux du Jour de l'An (Les)	p. 13
3. Cendrillon sans citrouille	p. 15
4. Chat maître d'école (Le)	p. 19
5. Chauves-souris et le fisc (Les)	p. 23
6. Cité des quatre sultanes (La)	p. 25
7. Comme chien et chat	p. 31
8. Comment l'amitié vint aux oiseaux	p. 33
9. Des figues et des filles I – <i>avec fin alternative</i>	p. 37
10. Des figues et des filles II – <i>alternative sur le mode de la tragédie</i>	p. 41
11. Des figues et des filles III – <i>alternative sur le mode de la comédie</i>	p. 45
12. Fou des fleurs (Le)	p. 49
13. Garuda	p. 53
14. Génie	p. 57

15. Hache merveilleuse (La) _____ p. 59
16. Hauts de hurlements (Les) _____ p. 63
17. Huis clos _____ p. 67
18. Léopard et son singe (Le) _____ p. 69
19. Lion en Salomon _____ p. 73
20. Loutre et le lion (La) _____ p. 75
21. Luth brisé (Le) _____ p. 77
22. Mangues magiques (Les) _____ p. 81
23. Ombre (L') _____ p. 83
24. Pas du Bouddha (Le) _____ p. 87
25. Petite sirène de Songkhla (La) _____ p. 91
26. Prix du fumet (Le) _____ p. 93
27. Rien ne se perd _____ p. 97
28. Singe descend de l'homme (Le) _____ p. 103
29. Siripat le poète _____ p. 107
30. Suriyothaï _____ p. 111
31. Ver et le corbeau (Le) _____ p. 115
32. Ville engloutie (La) _____ p. 119

26. LE PRIX DU FUMET

U

n pauvre homme d'un petit village de Kalasin devait se rendre en un voisin village visiter quelque parent malade.

Si pauvre était-il en effet que sa femme ne put lui donner pour tout viatique qu'une portion de riz. Il en avait pour un jour entier à marcher et à mâcher – sans sauce, ni curry.

Il lui advint en ses déplacements de longer la maison d'un certain riche personnage dont la cuisinière était à mitonner quelque plat odorant et prometteur. Le fumet qui s'en dégageait mit le pauvre homme à la torture d'une si grande faim qu'il entreprit d'entamer son riz sous un arbre, devant le palace, avec des inspirations profondes. L'odeur aidant, il s'imaginait dévorant son riz avec des bries de bons morceaux. Il en enfila toute sa pitance, lui qui avait du mal à l'ingérer tout entière lorsque souvent l'accompagnement se faisait rare.

Quand il en eut donc fini, il se risqua dans les cuisines du palace pour demander, par pitié, un peu d'eau. On ne refuse jamais de l'eau à un pauvre homme. Celui-ci, tout en la remerciant, félicita la cuisinière pour l'excellence de son fumet de curry. La cuisinière en fut toute flattée. Et c'est avec encore un sourire de satisfaction suspendu à ses lèvres qu'elle se présenta

avec son plat dans la salle à manger où l'attendait son riche maître.

Celui-ci, ayant goûté, se plaignit de ce que la cuisinière lui avait préparé là un curry bien insipide. La cuisinière trembla de sa faute, cherchant quelque argument, ne trouvant pas mieux que d'avouer à son maître que si le curry était ainsi sans grand goût, c'était parce que le fumet en avait été dérobé par un pauvre homme passant devant sa porte.

Le pingre personnage en fut tout irrité et demanda à sa cuisinière que l'on fit venir devant lui ce voleur, ce bandit, cet assassin. Et celui-ci admit sans réticence avoir, avec délice, humé sans permission les doux arômes du curry. Sur quoi le riche homme demanda au pauvre homme de lui verser une compensation. Le pauvre homme refusa de s'exécuter, car il n'avait plus qu'une petite pièce de monnaie en cas de besoin pour sa pérégrination vers le village du parent malade.

Le riche homme le fit arrêter sur-le-champ par ses serviteurs et conduire tout de go devant le chef du village qui ferait par l'occasion office de juge.

Celui-ci ayant entendu les parties, enjoignit le pauvre homme de déposer sa pièce de monnaie dans une petite bassine d'eau. Sur quoi, l'avide personnage se réjouit d'office de pouvoir récupérer le prix de son fumet. Il tendit aussitôt la main pour prendre son dû quand le chef du village retira la bassine pour remettre la pièce à son dû propriétaire. Et se tournant vers le riche homme, il lui commanda de prendre

l'eau en échange de ce qu'il avait perdu. Mais il précisa qu'il ne devait apporter que l'eau, car la bassine lui appartenait en propre en tant que chef du village. Le riche homme en pâlit, le pauvre !

